

**Franc CFA face au dollar**  
Une évolution positive p5

**Valeur travail au Gabon**  
Une culture à enraciner p6

**Rentrée parlementaire**  
Une session budgétaire très politique p8

# Réforme des finances publiques

## Les audits et les études sont indispensables p.2

**AUDIT**



Confédération  
patronale  
Gabonaise

Contribution à  
la lutte contre  
la vie chère



AUDIT

# Réforme des finances publiques

## 2 Les audits et les études sont indispensables



---

Publié le 07 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

---

**C**'est parfaitement conscient des enjeux présents et à venir que Jean-Fidèle Otandault, Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes Publics, soutient que le changement doit se poursuivre en matière de gouvernance des finances publiques.

La situation évolue et le pays est à un nouveau tournant de son histoire. Un passé récent riche en travail accompli mais qui impose aussi que l'on se projette vers l'avenir



avec lucidité. Un pari qui exige également que l'on puisse travailler sur la base de données actualisées et fiables.

C'est de ce constat que le Ministre d'Etat, réitérant sa volonté d'œuvrer dans un souci permanent de recherche de performance des dépenses publiques et de l'Administration en charge de ces dernières, a missionné ses collaborateurs pour lancer une série d'appel d'offres pour l'audit du fichier solde, des mises à disposition au Trésor Public et sur la performance des subventions et aides publiques. Le Ministère souhaite également commander une étude sur l'optimisation de coût des dépenses de fonctionnement.

L'avis général de passation des marchés a déjà été publié dans un journal de grande diffusion. Objectif annoncé : réaliser davantage d'économies structurelles et poser les bases d'une collaboration plus efficace avec les organisations opérant dans la transformation du pays, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Relance Economique.

A signaler qu'une certaine presse s'est mise à critiquer cette initiative d'audit et d'étude en argumentant que Jean-Fidèle Otandault, en tant qu'ancien patron de la DGBFIP, devait déjà être en possession des informations relatives aux finances de l'Etat.

L'actuel Ministre d'Etat l'est en effet. Il connaît mieux que d'autres le fonctionnement de ce département. Mais, ici ou ailleurs, les compléments d'informations réactualisées et d'expertises sont toujours indispensables surtout à la veille du lancement d'une nouvelle série de réformes. Et ce ne seront pas les partenaires, à l'instar du FMI, qui diront le contraire.

Notons par ailleurs qu'au-delà des attaques menées avec des arguments superficiels, l'action du Ministère du Budget et des Comptes Publics mérite d'être signalée car, n'en déplaise aux autres, elle consolide la volonté de l'Etat d'instaurer la transparence dans les activités publiques, tout en promouvant les entreprises.



# Confédération patronale Gabonaise

## Contribution à la lutte contre la vie chère



Publié le 08 Septembre 2017  
www.ledefigabon.com

**L**a hausse des prix de certains produits de première nécessité mobilise l'ensemble des acteurs économiques du pays. La Confédération patronale Gabonaise (CPG) a apporté sa contribution en participant à la deuxième session du Conseil économique et Social (CES), sous le thème "La crise économique et son impact sur le pouvoir d'achat des populations".

Alain Ba Oumar du CPG a évoqué notamment

la baisse du cours des matières premières : "La baisse générale de l'activité économique qui en découle oblige aussi bien l'Etat que nos entreprises à ajuster leurs dépenses du fait de la baisse constatée des recettes... Ces ajustements nécessaires, opérés aussi bien par le secteur privé que l'Etat, non seulement détruisent le pouvoir d'achat des ménages par la diminution des avantages octroyés aux travailleurs ou par la perte pour certains de leurs emplois, mais ils obligent également les entreprises, faute de demande pour leurs produits et services, à augmenter leurs prix pour tenter de couvrir leurs charges incompressibles", a-t-il soutenu.

Dans le même temps, les "tensions de trésorerie" vécues par certaines entreprises les obligent à des emprunts, souvent répercutés sur les prix selon Alain Ba Oumar. La CPG préconise dans ce sens l'accélération du paiement des arriérés des entreprises auprès du secteur public. Sur ce plan, la proposition consiste ainsi, d'après les propos du président de la CPG de "baisser les facteurs de production, mettre en œuvre le plan d'apurement de la dette intérieure et enfin, rendre opérant le Haut conseil de l'investissement (HCI)".

Aux côtés du Conseil économique et Social, la CPG entend, selon les termes d'Alain Ba Oumar, constituer des "forces de propositions incontournables aux côtés du gouvernement".

Rappelons qu'à l'occasion de la session du CES, trois thèmes sont au centre des discussions et du débat : la crise financière, le Plan de relance économique (PRE) et les conséquences de la pollution.



# Franc CFA face au dollar

## Une évolution positive

---

Publié le 07 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

---

**S**elon les prévisionnistes, le FCFA devrait continuer de s'améliorer face au dollar, jusqu'à la fin de l'année 2017. Les analystes d'Ecobank Research expliquent cette nouvelle tendance par le renforcement attendu de l'euro sur la monnaie américaine. Un scénario qui, pour les économies des pays africains utilisant le CFA, se traduira, selon certains experts, par la réduction du coût en monnaie locale de leurs importations et une amélioration sensible et subséquente de leurs balances des paiements.

En effet, la monnaie de la CEMAC a intégré le top 3 des devises d'Afrique subsaharienne les plus performantes depuis le début de l'année 2017, selon l'indice de suivi des monnaies d'Ecobank Research. Le FCFA de la CEMAC a évolué 13% par rapport au dollar, occupant ainsi la troisième place en termes de performance ces huit derniers mois.

Dans la semaine qui s'est achevée le 4 septembre, la note d'analyse monétaire d'Ecobank Research, révèle selon Ecofin que le

FCFA de la CEMAC a progressé de 1,5% et c'est la seule devise d'Afrique subsaharienne, dont la performance a franchi le cap des +1% sur cette période spécifique.

Plus concrètement, le FCFA des deux régions économiques UEMOA et CEMAC, qui ont frôlé la parité de 612 pour 1\$, se négocient désormais autour de 550. Cette performance monétaire peut paraître paradoxale, notamment dans la zone CEMAC, où ses économies de faible taille ont été négativement impactées par la baisse des prix des matières premières, leurs principales sources de revenus en devises.

L'explication à cette performance tient au rattachement de ces deux devises à l'Euro, sur la base d'une parité quasi fixe. Ainsi, indépendamment de sa propre performance, un renforcement ou une dépréciation de l'euro sur la devise américaine impacte directement la valeur du FCFA. Et ce renforcement face au dollar contribue en Afrique centrale à renforcer l'équilibre extérieur.





# Valeur travail au Gabon

## Une culture à enraciner

Publié le 07 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**C**ontrairement à il y a 15 ou 20 ans, le travail occupe aujourd'hui une place centrale dans la société gabonaise. C'est un des piliers de son économie en mutation. C'est la source principale des revenus qui donne accès à la consommation. C'est aussi le chemin qui mène vers l'insertion sociale.

L'activité humaine visant à créer, produire, entretenir des biens et des services constitue désormais l'élément clé dans le dispositif de développement du pays et la crise pétrolière, qui a fortement déstabilisé la situation économique-financière du Gabon, n'a fait que renforcer ce constat qui est valable aussi pour le privé que dans la sphère publique.

La valeur travail est ainsi une culture appelée à s'enraciner davantage chez nous. Un processus qui impose des changements de mentalité car le travail d'aujourd'hui fait l'objet

d'une évaluation monétaire très pragmatique, c'est aussi un objet d'échanges et de coordination. Et même si la logique est parfois difficile à saisir, c'est aussi un moyen de lutter efficacement contre le chômage.

Ce qui nous amène à revenir sur la question des primes que certains travailleurs ont vite assimilé comme un avantage acquis alors que sa philosophie première d'une telle option se base sur la productivité et sur la capacité financière de l'employeur à l'instituer.



## Privilégier l'intérêt général

Les médias de la place ont par exemple longtemps jasé sur la Prime d'incitation à la performance (PIP). Cette forme de rétribution des agents de l'Etat, qui visait à corriger le déséquilibre né du versement des fonds communs à certains fonctionnaires, a dévié de son but initial car l'amalgame a été fait entre salaire et prime. C'est ainsi que le pouvoir public a décidé d'instaurer un nouveau système de rémunération.

L'Etat rémunère ses collaborateurs à la hauteur de sa capacité financière. Il accorde en outre sur ce volet une importance première au principe de l'équité qui est considéré comme un socle du processus pour mettre la valeur travail à la place qu'il mérite.

Quid alors des mouvements sociaux menés par certains groupes corporatistes et qui sont aux antipodes de la voie suivie par les autorités ? Selon le Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes Publics, il est temps de mettre en place un dialogue ouvert capable de persuader les uns et les autres de la nécessité de privilégier l'intérêt général.

Et sur ce sujet, le Ministre d'Etat compte utiliser un discours de vérité pour ne pas laisser les doutes dominer les débats. L'ancien patron de la DGBFIP qui a par exemple déclaré que si une prime n'est plus qualifiée comme telle, il y a lieu de l'intégrer dans le salaire. Mais ce genre d'option est, bien sûr, tributaire du niveau de ressources de l'Etat.

Rappelons que lors de son discours de passation de charges, Jean-Fidèle Otandault a exhorté tout le personnel de toutes les administrations de son département ministériel, de tous niveaux et à tous les niveaux, à s'engager pour « le renforcement de l'idéal du travail bien fait, seul garant de notre réussite collective ».

Un message clair qui, espérons-le, aidera ceux qui n'ont pas encore suffisamment compris que les autorités priorisent le bien-être des salariés du secteur public, comme celui des autres secteurs, mais doivent également être impartiaux, tout en gérant avec responsabilité les ressources de l'Etat qui ne sont pas intarissables. Sans oublier que le travail bien fait doit rimer avec culture de résultats.







# Rentrée parlementaire

## Une session budgétaire très politique

8

Publié le 04 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**S**énateurs et députés reprennent à partir de ce jour le chemin de leur palais respectif. Si cette seconde session ordinaire du Parlement devrait normalement faire la part belle à l'examen du projet de loi de Finances 2018, la conjoncture politique du pays fait que les élus tabletront inévitablement sur les Actes du Dialogue politique.

Consolider les acquis. Annoncées comme un tournant décisif vers l'Etat de droit démocratique, les résolutions d'Angondjé devraient être traduites en textes législatifs à l'issue de cette session conformément à la déclaration du Président Ali Bongo Ondimba lors de la clôture du dialogue politique.

Les parlementaires auront ainsi la lourde tâche de donner à ces aspirations un caractère exécutoire pour tous. Pour rappel, les Actes du Dialogue politique ont été adoptés de ma-

nière consensuelle par la majorité et l'opposition en mai dernier.

Les participants aux assises qui ont eu lieu à Angondjé ont montré une volonté d'avancer malgré les divergences d'opinion, un état d'esprit qui a d'ailleurs été salué par le Président. Rappelons qu'il y a un an, le palais Léon-Mba, siège de l'Assemblée nationale, a été incendié par des manifestants. L'adoption prochaine d'un texte en faveur de l'apaisement du climat politique dans le même bâtiment serait une victoire pour la paix et la démocratie dans le pays.

Conformément à la Constitution, la deuxième session ordinaire s'ouvre le premier jour ouvrable de septembre jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de décembre. La rentrée parlementaire a donc dû avoir lieu vendredi mais a été repoussé à ce lundi à cause de la fête de la Tabaski.